

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

M. François Bayrou, **Premier Ministre**
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Nos réf : FB/AA – 164 – 12 - 24

Aubenas, le 16 décembre 2024

Monsieur le Premier Ministre,

Notre société et nos administrations créent sans cesse plus de normes déconnectées des réalités du terrain. Régulièrement dénoncées par les élus, les entreprises et nos concitoyens, elles concernent le travail, les investissements, l'urbanisme, la construction, l'eau...

Elles paralysent peu à peu la société française, nos agriculteurs, nos artisans, nos entrepreneurs, en créant des obligations qui sont autant de surcoûts, d'énervements et de lenteurs, dont on se passerait bien dans un monde déjà compliqué par nature.

Nombreux sont les acteurs sur le terrain demandant une pause :

- Plus aucune surtransposition de normes européennes,
- Moratoire (suspension) de 3 ans sur la création de nouvelles normes,
- Suppression des normes inutiles en donnant la parole en particulier à nos élus locaux, nos agriculteurs, nos commerçants et nos artisans. Il faut les écouter, ils sont remplis du bon sens qui manque tant à la technocratie.

Sur le principe du moratoire, vous pouvez d'ores et déjà pour commencer, suspendre la fermeture de classes en zone rurale, l'obligation du transfert de compétences eau et assainissement, ainsi que l'application du ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Ces trois mesures de « respiration » seraient déjà un premier signal fort de confiance fort apprécié par les territoires.

Toujours soucieux de formuler des propositions concrètes, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma très haute considération.

Sortons de l'enfer
bureaucratique français !

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche



Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex
Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr